

QU'EST-CE QUE LE CHAMPIONNAT PROVINCIAL DES CHAUFFEURS PROFESSIONNELS DE CAMIONS ?

Le Championnat provincial des chauffeurs professionnels de camions du Québec regroupe le volet « **Tournoi d'habileté** » et le volet « **Rallye Sécurité** » et est organisé en collaboration avec l'industrie et l'Association du camionnage du Québec.

RALLYE SÉCURITÉ

Le but du Rallye Sécurité est de déterminer, par un trajet sur route, toutes les connaissances du concurrent au regard du Code de la sécurité routière et de la conduite préventive et d'évaluer son efficacité et son habileté dans la conduite d'un véhicule dans les catégories deux (2) essieux (camion porteur) et cinq (5) essieux (tracteur à essieu tandem avec semi-remorque à essieu tandem).

TOURNOI D'HABILETÉ

Ce volet de compétition a pour but de déterminer, par une série d'épreuves en circuit fermé, le degré de connaissances des concurrents relativement au Code de la sécurité routière et aux normes de sécurité ainsi que leur habileté à conduire le genre d'équipement utilisé dans la compétition où ils sont inscrits.

Liste des épreuves excluant la ronde de sécurité, l'examen écrit, contact aux trois points :

- Abord de quai
- Quai de chargement
- Serpentin
- Ruelle en saillie
- Virage à angle droit
- Ligne droite
- Dégagement en rétréci
- Ligne arrêt
- Arrêt arrière à une pesée
- Cédez

Les catégories d'équipement utilisé pour les compétitions « Habileté » sont :

1. Camion porteur (2 essieux)
2. Tracteur à essieu simple avec semi-remorque simple essieu (3 essieux)
3. Tracteur à essieu simple avec semi-remorque à essieu tandem (4 essieux)
4. Tracteur à essieu tandem avec semi-remorque à essieu tandem (5 essieux)
5. Train de type B

De plus, chacun des chauffeurs (excluant les catégories « Étudiant » et « Formateur ») ayant obtenu la première place dans sa catégorie des compétitions d'habileté sera automatiquement inscrit à la **compétition nationale** qui se déroulera dans l'une des provinces canadiennes.